



IMIO012417000000042

N/réf. : S100031

Votre correspondant(e) : Marie-Noël DIZIER – Agence de Développement local 04 369 99 87 - adl@comblainaupont.be

Concerne : Émission de bons de soutien à l'économie locale "*Chèques-cadeaux Locaux*" : **invitation à adhérer**

Madame, Monsieur,
Chers acteurs locaux de Comblain-au-Pont,

Le Collège communal souhaite soutenir le commerce local de proximité ainsi que l'ensemble des acteurs locaux exerçant une activité économique sur son territoire. Pour ce faire, l'Agence de Développement Local mène différentes actions dont la campagne « **Je commerce à Combain** » (www.comblainaupont.be/entreprises/je-commerce-a-comblain et Facebook « [Je Commerce à Comblain](#) »).

L'Administration communale va émettre des bons de soutien à l'économie locale intitulés « **Chèques-cadeaux Locaux** » uniquement valables auprès des acteurs locaux qui exercent une activité économique à Comblain-au-Pont (commerces et entreprises, indépendants, producteurs locaux et artisans, asbl, marchands ambulants abonnés au Marché du jeudi) sur **base d'une adhésion volontaire au système**.

Dans un premier temps, ces chèques seront distribués en cadeaux de remerciement aux derniers et futurs agents pensionnés des services communaux.

Le fonctionnement est simple :

Si vous souhaitez adhérer au système, **sans frais**, nous vous demandons de nous renvoyer une demande d'inscription. Après confirmation, le détenteur d'un « *Chèque-cadeau Local* » pourra se rendre auprès de vous et dépenser le montant de son chèque pour un achat ou un service.

Afin d'obtenir son remboursement, le ou les chèque(s) devra/devront être transmis à l'Administration communale qui effectuera un virement bancaire sur le compte renseigné.

Vous trouverez ci-joint le règlement qui vous apportera toutes les informations utiles sur le fonctionnement du projet.

Les premiers chèques seront distribués dans le courant du mois de juin 2022.

Une liste des acteurs locaux adhérents sera publiée sur le site Internet communal et diffusée sur les réseaux sociaux.

Pour participer au projet, nous vous demandons de retourner dès que possible la demande d'adhésion annexée. L'Agence de Développement Local vous confirmera ensuite votre affiliation.

En espérant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice Générale f.f.


GODFROID Isabelle

Le Bourgmestre


HENON Jean-Christophe